

# INVITATION

## FORMATION

Stratégies d'utilisation des médias sociaux en contexte professionnel

Par Jean-François Renaud, Adviso conseil

Organisée en  
collaboration avec



**MERCREDI, 13 OCTOBRE 2010**

Hôtel de Région, 161 de la Gare, Saint-Jérôme  
18 h à 21 h

## PLAN DE FORMATION

- > État de la situation au Canada
- > Compréhension des utilisateurs et contributeurs aux médias sociaux ainsi que de leurs motivations
- > Les différents réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Digg, Flickr, YouTube
- > Exemples de stratégies et études de cas
- > Recommandations stratégiques et tactiques pour implanter une cellule médias sociaux dans votre organisation



## VOTRE FORMATEUR

Jean-François Renaud est associé-fondateur d'Adviso. Il est un spécialiste des stratégies et technologies Internet.

Il a pris en charge des dizaines de projets Internet d'envergure dans diverses industries, dont celle du tourisme et du voyage. Jean-François est un expert sollicité en stratégie et marketing Internet. Il contribue à plusieurs articles dans des journaux et est co-animateur du blogue Innovation Web. Il donne régulièrement des conférences sur le sujet notamment chez Infopresse. Jean-François Renaud enseigne également le commerce électronique à HEC Montréal.

Adviso est une firme d'experts en stratégie Internet et marketing Internet.  
[www.adviso.ca](http://www.adviso.ca) .

## PRIX

Membre :

**35 \$/personne**

Non-membre :

40 \$/personne

Membre du Forum jeunesse : 35 \$

Prévente : 30 \$ pour les 35 ans et moins, si réservation avant le 27 septembre 2010

*Le prix inclut les frais d'inscription à la formation et le matériel. Les frais sont déductibles d'impôt.*

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE : FAITES PARVENIR VOTRE FORMULAIRE PAR TÉLÉCOPIEUR AU 450 431-1677  
OU PAR COURRIEL À DOMINIQUE.PREVOST@CCISJ.QC.CA AVANT LE 8 OCTOBRE 2010 À MIDI.**

Nom de l'entreprise		Secteur d'activité	
Personne 1 contact		Fonction	
Nombre de participants		Téléphone	
Adresse		Courriel	
Code postal			

**Annulation :** Le montant total vous sera remboursé si un avis écrit est donné au moins sept (7) jours ouvrables avant le début de la formation. Pour toute annulation à moins de 7 jours ouvrables du début de la formation, la totalité des frais sera exigée. Les substitutions sont acceptées à tout moment.

**Paiement :** Les frais doivent être acquittés avant le début de la formation sur réception de facture de la CCISJ, par chèque, argent comptant ou carte de crédit.

*Je/Nous confirme/confirmons avoir lu, compris et accepté les modalités d'inscription ci-dessus.*

Date : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_